

Commission des institutions politiques du Conseil national (CIP-N)

Dépôt d'une motion

(Proposition Rutz du 17 février 2023)

Titre

Changement de paradigme dans la politique d'asile : suppression des routes migratoires - lutte contre les passeurs et la criminalité

Texte

Le Conseil fédéral est chargé de présenter au Parlement un concept permettant de mener à l'avenir des procédures d'asile à l'étranger et de mettre en place des centres d'aide et de protection à l'étranger, le cas échéant en collaboration avec d'autres Etats. Il s'agit ainsi de lutter contre la traite des êtres humains et les passeurs et d'offrir une meilleure aide sur place.

Argumentation / développement

Les mouvements migratoires dans le monde ont massivement augmenté : Selon le HCR, nous comptons aujourd'hui plus de 100 millions de personnes qui migrent. Ce chiffre a plus que doublé depuis 2012. Après 24'511 demandes d'asile en 2022 - une augmentation de plus de 60% par rapport à l'année précédente - on s'attend pour 2023 à jusqu'à 40'000 nouvelles demandes. A cela s'ajoute un nombre croissant de personnes qui entrent illégalement en Suisse : Au cours des 12 derniers mois, les gardes-frontières ont intercepté plus de 52'000 personnes qui se trouvaient illégalement en Suisse.

La situation s'aggrave d'année en année. Parallèlement, on se rend compte que les mesures prises jusqu'à présent n'ont guère eu d'effet : Les corrections procédurales ou la modification de certains articles de loi n'apportent rien. Notre législation en matière d'asile est obsolète et n'est pas conçue pour faire face aux défis d'un monde globalisé. Un changement de paradigme doit avoir lieu dans la politique migratoire.

Plusieurs pays européens sont également conscients de la nécessité d'un changement de paradigme dans la politique d'asile. Après la Grande-Bretagne, le Danemark et la Suède, entre autres, qui s'efforcent de changer de cap, les sociaux-démocrates autrichiens se sont également exprimés à la nouvelle année. Dans leur programme d'action 2023, ils demandent « des centres de procédure conformes au HCR en dehors de l'Union européenne ». C'est « la seule solution raisonnable pour éviter la souffrance, mettre fin aux agissements des passeurs criminels et contrôler qui entre sur le sol européen et qui n'y entre pas ».

L'idée de la présidente du SPÖ de convoquer une conférence sur le lac de Constance doit être reprise par la Suisse : Des discussions concrètes entre l'Autriche, l'Allemagne, la Suisse et le Liechtenstein, mais aussi avec d'autres États européens, en vue d'une réorientation fondamentale de la politique européenne en matière d'asile et de migration, constituent une étape importante pour rendre les procédures compatibles avec l'avenir et pour mieux aider les personnes concernées.

[\(Traduction propre de l'UDC Suisse du texte original rédigé et déposé en allemand\)](#)